

<https://ricochets.cc/Un-gilet-jaune-incarcere-raconte-son-parcours.html>



Un gilet jaune incarcéré raconte son parcours

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 6 mai 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le 9 février dernier alors que l'acte XIII des Gilets Jaunes à Paris se transforme en une immense manifestation sauvage, des policiers en civil dissimulés dans le cortège remarquent un individu qu'ils décrivent comme « particulièrement hostile à la présence de fonctionnaires de police ». 4 heures durant, ils vont suivre et filmer discrètement Thomas P., 25 ans, avant de procéder à son interpellation.

Dans leur rapport, les forces de l'ordre reconstruisent minute par minute le parcours présumé du jeune émeutier en gilet jaune : de nombreuses devantures de banques et de compagnies d'assurances vandalisées, jets de cailloux ou de trottinettes électriques sur la police, incendie de la Porsche du chef cuisinier Christian Etchebest, incendie sous la tour Eiffel d'un véhicule Vigipirate de l'armée, etc. Immédiatement, Christophe Castaner exprimait son « Indignation et [son] dégoût » faisant valoir que « les militaires de la mission Sentinelle protègent au quotidien nos compatriotes du risque terroriste ». La somme de faits reprochés à Thomas P. autant que les conditions atypiques de son interpellation ont suscité l'habituel déchaînement médiatique. Placé en garde à vue puis incarcéré et alors même qu'il ne s'était pas expliqué sur ses actes, il a tout de suite été présenté comme une sorte de « super casseur », ultra violent, ultra jaune ou ultra noir, les qualificatifs monstrueux ne manquaient pas. Depuis hier, une lettre écrite depuis sa cellule circule sur les groupes facebook dédiés au mouvement des Gilets Jaunes, ses avocats ont pu nous confirmer que leur client en était bien l'auteur. Quoi que l'on pense des faits reprochés à Thomas P., ce dernier s'explique avec une grande sincérité et lève le mystère qui pouvait planer sur ses actes autant que sur le parcours qui l'a amené à rejoindre les gilets jaunes. Les paroles de détenus sont rares, celle de Thomas P. apparaîtra dès lors précieuse en tant qu'elle explique simplement ces gestes que d'aucuns qualifient un peu rapidement de « casse ». Dans ce récit introspectif, le jeune homme ne semble exprimer aucun regret, si ce n'est pour l'état de nos vies et du monde.

(...)

On n'est plus innocent quand on a vu la violence « légitime », la violence légale : celle de la police. J'ai vu la haine ou le vide dans leurs yeux et j'ai entendu leurs sommations glaçantes : « dispersez-vous, rentrez chez vous ». J'ai vu les charges, les grenades et les tabassages en règle. J'ai vu les contrôles, les fouilles, les nasses, les arrestations et la prison. J'ai vu les gens tomber, en sang, j'ai vu les mutilés. Comme tous ceux qui manifestaient ce 9 février, j'ai appris qu'une nouvelle fois, un homme venait de se faire arracher la main par une grenade. Et puis je n'ai plus rien vu, à cause des gaz. Tous, nous suffoquions. C'est à ce moment-là que j'ai décidé ne plus être une victime et de me battre. J'en suis fier. Fier d'avoir relevé la tête, fier de ne pas avoir cédé à la peur.

► [la suite sur Lundi.am](#)

